

Du nouveau chez



CAPRI ALLEMANDES
Choix des moteurs : 1300 - 1500 -
1700 GT - 2000 GT, 2300 GT -
2600 GT 36-2849

Garage Valaisan
Kaspar Frères
Sion - Tél. (027) 212 71

Le Confédéré

QUOTIDIEN

ÉDITÉ PAR LE PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

meubles

Resident

Reichenbach & Cie SA Sion

Fabrication - vente - expositions
Agencement, décoration d'intérieur
Meubles rustiques, modernes, style



éditorial

La voie et les barrières



par
Gérald RUDAZ

C'EST, en définitive, à l'éternelle dispute entre anciens et modernes que l'on assiste, à cette session extraordinaire du Grand Conseil consacrée aux lignes directrices de la politique économique et financière de l'Etat.

L'orthodoxie traditionnelle suit scrupuleusement le précepte « selon la bourse, gouverne la bouche ». Le « new look » réplique : « Dépenser, c'est s'enrichir ».

Pour les uns, le problème consiste à ne dépenser que ce que l'on gagne. Pour les autres, il s'agit avant tout de dépenser — même en empruntant — pour que l'on puisse gagner plus et, par conséquent, dépenser plus...

Si l'on ajoute à ce débat le grain de sel politique — le terme étant pris ici dans son acception restrictive — que certains jettent, leur intérêt commandant d'amener l'Etat à rechercher constamment de nouvelles ressources, on se rend vite compte de la musique cacophonique qui nous est jouée dans ce concert ! Nous, c'est le public. Ce sont les spectateurs-auditeurs, occasionnels ou habitués, de la tribune du Grand Conseil. Qui, n'ayant eu l'occasion ni de lire le message du Conseil d'Etat, ni le rapport de la commission des finances ni le mémorial rapportant les faits et circonstances à l'origine de la planification, en vient souvent à secouer la tête, hausser les épaules et s'en aller, cruellement déçu.

Pour l'initié, en revanche, ces divergences de conception, ces combats d'avant ou d'arrière-garde ne sont que la suite logique — et paisible d'ailleurs malgré quelques éclats — d'une histoire en perpétuel recommencement. Mais cet initié perçoit, d'une année à l'autre, de rapides changements.

PERSONNE n'aurait imaginé, il y a quelques années seulement, que l'on puisse parler de planification. Le terme lui-même évoquait aussitôt chez certains la pire des « démocraties populaires ». Personne n'aurait pensé que le Conseil d'Etat, autorité suprême, douée de toutes les vertus y compris celle de l'infaillibilité, puisse admettre la moindre atteinte à ses droits, à son entière liberté en matière d'actes de gouvernement. Et voici qu'aujourd'hui, les plus réfractaires d'hier réclament la planification de tous les Départements et les plus gouvernementaux s'en viennent à découvrir les droits du Parlement...

Prendre acte ou voter ? Que cette question puisse se poser, voilà qui étonnera bien des témoins d'un temps où l'on ne faisait pas tant d'honneur aux députés, considérés d'abord comme soutiens du régime, ensuite comme représentants du peuple.

Le style nouveau qui s'instaure dans les relations entre le Parlement et le Conseil d'Etat réjouit le démocrate. Il a peut-être son origine dans ce fait que le législatif est devenu, principalement, contrôleur. Et que l'on a compris, de part et d'autre, que l'ordre dans la maison était le meilleur ciment d'une collaboration à la fois rassurante et utile entre les deux

POLITIQUE CANTONALE

Nous poursuivons — en suivant le message du Conseil d'Etat sur les lignes directrices — l'examen des secteurs économiques.

INDUSTRIE

a) La situation dans l'industrie valaisanne est satisfaisante et les perspectives de développement sont favorables, voire excellentes. Les grandes entreprises industrielles ont investi par autofinancement quelque 400 millions de francs au cours de la période 1965-1969 et projettent d'investir encore plusieurs centaines de millions de francs de 1970 à 1974 (autofinancement qui ne charge pas le marché valaisan des capitaux).

b) L'expansion industrielle en Valais se heurte toutefois à trois difficultés principales :

- pénurie de main-d'œuvre ;
- renchérissement du sol ;
- situation excentrique du canton.

Pour favoriser une industrialisation toujours plus forte, les autorités cantonales voueront leur attention à ces trois problèmes.

En ce qui concerne la main-d'œuvre, il y aura lieu, d'une part, de décentraliser l'industrie légère dans les régions de montagne et, d'autre part, d'améliorer les voies de communication entre les centres industriels et les régions qui ont de la main-d'œuvre disponible.

Si beaucoup d'industries ont acquis à temps des réserves de terrain, de nouvelles extensions, voire l'arrondissement des surfaces disponibles, se heurtent maintenant dans bien des cas à des prix excessifs. La nouvelle loi sur l'aménagement du territoire, actuellement en préparation, devra permettre de définir sur des bases sérieuses la vocation économique de l'espace.

La situation excentrique du Valais renchérit pour nombre d'entreprises l'approvisionnement en matières premières et l'écoulement des produits finis. C'est pourquoi nous devons veiller particulièrement à l'amélioration constante de nos communications avec l'extérieur.

LE GENIE CIVIL ET LE BATIMENT

Il semble bien que le génie civil et l'industrie du bâtiment soient normalement occupés. Les restrictions dans le crédit bancaire risquent toutefois de freiner l'activité de ce secteur. D'autre part, il existe un suréquipement par rapport au volume normal des travaux. En 1965, 17,2% de notre population active était occupée par le génie civil et le bâtiment, tandis que la moyenne suisse n'était que de 11,2%. Une certaine pruden-

pouvoirs. Il a principalement, pour nous, sa source dans la démythification de la politique, qui n'est plus un exercice de style réservé à quelques spécialistes, mais l'affaire de tout un chacun.

Elle n'est plus, pour tout dire, une voie étroite bordée de barrières mais un large carrefour où le choix est possible.

Que de confusions marquent cette reconfortante transition, que le « panache » des grandes envolées y perde ses droits, c'est possible. Mais l'efficacité y gagne à coup sûr et c'est dans cette optique qu'il faut placer, en lui pardonnant ses tâtonnements, l'effort que tous consentent pour trouver, entre la prudence de l'orthodoxie et l'audace de la nouvelle vague, ce compromis bien de chez nous concrétisé par les « lignes directrices ».

Gérald RUDAZ.

L'économie valaisanne vue par le Conseil d'Etat

ce s'impose donc dans ce domaine bien que les travaux de construction des routes nationales ouvrent des perspectives intéressantes.

L'Etat continuera à veiller à favoriser cette branche d'activité par une adjudication judicieuse des travaux publics en fonction des régions et de l'occupation.

LES ARTS ET METIERS

a) La statistique fiscale de 1965 reflète la situation satisfaisante de cette branche. Depuis 1960, celle-ci avait la plus forte augmentation du revenu fiscal. Des treize branches économiques, les arts et métiers se placent au deuxième rang et gardent, quant à l'avenir, toutes leurs chances dans une économie où l'extension de la production de masse laisse nécessairement une place pour les entreprises petites et moyennes, seules capables de satisfaire des besoins individualisés.

b) Dans une économie moderne, cette branche doit faire preuve d'originalité et de capacité d'adaptation. Elle requiert connaissance et savoir faire. Les autorités publiques s'efforceront d'adapter la formation professionnelle à ces exigences nouvelles ; elles poursuivront en particulier une politique de revalorisation des professions manuelles.

LE COMMERCE

En dépit des difficultés que rencontre actuellement le petit commerce de détail, ce que nous avons dit ci-dessus pour les arts et métiers est également applicable à la branche du commerce, qui occupe le quatrième rang dans les revenus économiques.

LES BANQUES

A l'exception de l'autofinancement des grandes entreprises industrielles, le recours au crédit bancaire est généralisé. Ainsi, pour la plupart des branches, l'essor futur est étroitement lié au volume des moyens financiers que les banques valaisannes peuvent mettre à leur disposition.

Malgré son augmentation constante, l'épargne valaisanne ne couvre qu'une partie des besoins en capitaux (il y a quelques années c'était 50%, actuellement il ne semble pas que le pourcentage atteigne les deux tiers de ce chiffre). C'est pourquoi le développement de notre canton reste largement tributaire de l'argent confédéré.

Comme canton à l'infrastructure économique encore fragile, nous sommes beaucoup plus sensibles que d'autres régions de la Suisse aux mesures prises pour lutter contre la surchauffe économique. La diminution des crédits d'ici l'été 1971 sera de l'ordre de 25 à 30%.

Pour conquérir une plus grande indépendance dans le marché monétaire suisse, il faut stimuler l'épargne indigène.

Dans la période de régression, le logement et les infrastructures communales souffriront le plus des variations de la conjoncture. Il faut espérer toutefois que les banques valaisannes continueront à financer les projets qui ont été soumis préalablement à une planification sérieuse.

LE TOURISME

La situation générale est satisfaisante. Toutefois, dans l'hôtellerie, les établissements affichent « complet » seulement pendant des périodes assez brèves.

Le secteur du logement parahôtelier connaît actuellement un développement beaucoup plus rapide que celui de l'hôtellerie. Il a vraisemblablement dépassé ce dernier pour le nombre des nuitées.

Si l'on peut prévoir que la saison d'hiver va connaître un développement vigoureux et continu, pour la saison d'été, il y aura lieu d'intensifier l'effort d'équipement et de propagande.

Les principaux problèmes posés aux responsables du tourisme sont les suivants :

- La demande touristique se diversifie de plus en plus (tourisme hôtelier, tourisme parahôtelier, tourisme de masse, etc.). Comme toutes ces catégories ne cohabitent guère avec bonheur dans les mêmes localités, une planification s'impose à l'échelon des stations, voire des régions.
- Certaines stations risquent d'étouffer en raison même de leur dé-

veloppement et on constate déjà en hiver des déséquilibres résultant d'un nombre de lits beaucoup trop élevé par rapport aux pistes disponibles. Il est donc absolument indispensable de décentraliser le développement futur, d'autant plus que nous avons encore des régions à vocation touristique restées en marge de l'expansion économique.

— Un des grands problèmes pour l'extension future du tourisme est de trouver de vastes terrains à un prix raisonnable afin que notre pays reste compétitif.

L'Etat s'associera à la solution de ces problèmes en édictant une loi sur l'aménagement du territoire et une loi sur le tourisme.

Il exercera toute son influence pour qu'une meilleure planification du mouvement touristique soit assurée et que celui-ci s'inscrive harmonieusement dans le développement économique du canton.

Les Valaisans connaissent bien les vins vaudois

Ouvert quinze jours pendant toute la durée du Comptoir suisse à Lausanne, le concours « Jean-Louis », avec ses 5060 participants, est la plus importante épreuve de dégustation de vins.

De nombreux Valaisans, parmi les connaisseurs de vins avisés, ont déterminé la provenance exacte de vins provenant des régions de La Côte, Lavaux, Dézaley, Chablais et Bonvillars.

Les lauréats dont la liste suit, grâce à leurs excellents résultats, obtiennent le certificat de bons dégustateurs des dorins. Bravo à ces amateurs éclairés !

A noter que M. Rémy Défago, de Monthey, a remporté pour la quatrième fois le premier prix de cette épreuve.

Aymon Gérard, Sion ; Barras Dany, Chermignon ; Beyrison Rachelle, Sion ; Bonard Armand, Sion ; Borgeat Marcel, Vernayaz ; Brulhart Jean-Pierre, Sion ; Bruttin Gilbert, Nax-Sion ; Bruttin Roger, Bramois ; Buhler Charly, Bramois ; Carruzzo Claude-Henri, Chamoson ; Cautaz Raphaël, Saint-Maurice ; Crettaz Roland, Saint-Léonard ; Crittin Camille, Chamoson ; Crittin Luc, Chamoson ; Crittin Pierre, Chamoson ; Défago Rémy, Monthey ; Delaloye Pierre, Monthey ; Dupraz René, Doréaz ; Ebener André, Sion ; Ebener Léon, Bramois ; Fardel Paul, Sion ; Favre Jean-Pierre, Sion ;

Gaudin Antoine, Chandolin ; Ginalski Joseph, Saint-Maurice ; Goeldi Marguerite, Zermatt ; Gühl Jacques, Sion ; Haller Oscar, Sierre ; Jacquemet Jean-Yves, Sion ; Jacquod Pierre, Bramois ; Gaillard René, Sierre ; Gaist Marc, Chamoson ; Gay André, Verbier ; Germanier Hubert, Vétroz ; Lavanchy Gilbert, Brigue ; Lugon Elysette, Evionnaz ; Luyet Angelin, Martigny ; Meynet Georges, Monthey ; Michel André, Monthey ; Michellod Raymond, Leytron ; Morens Frédéric, Verbier ; Nantermod Maurice, Monthey ; Praz René, Pont-de-la-Morge ; Praz M., Sion ; Potts B., Doréaz ; Rey-Bellet Georges, Monthey ; Roduit Marc, Leytron ; Ruff Camille, Bramois ; Ruff Jean-Claude, Bramois ; Savioz Etienne, Sierre ; Schneider Alfred, Sierre ; Schneider Verena, Sierre ; Terrettaz Roger, Chamoson ; Tscherrig Robert, Sion ; Varone Jean-Paul, Sembrancher ; Viscolo Ernest, Montana.

ACTUALITÉS EN MAJUSCULES

Vendanges : on s'en souviendra

Les vendanges 1970 ne sont pas encore terminées et elles font parler d'elles sur un thème rarement évoqué : l'engorgement des caves. Primitivement évaluée à 45 millions de litres, la récolte dépassera très probablement les 50 millions de litres. Le vigneron est « trompé en bien » et cette abondance se traduit par des attentes prolongées à proximité des caves.

Certains encaveurs ont dû fermer un jour entier pour arriver à donner le tour et ont établi un programme très strict pour la suite des vendanges afin d'éviter l'engorgement. La capacité des caves n'est pas toujours suffisante et l'évacuation doit se faire par wagons ou par camions-citernes. On loue des caves en Suisse allemande et à Fribourg pour placer une partie de la récolte.

La surprise ne s'enregistre pas seulement au niveau de l'encavage mais également chez le vigneron. Il n'est pas rare, ces jours, d'entendre des propriétaires affirmer qu'ils avaient pris beaucoup plus de caissettes que les années précédentes et que cette marge de sécurité ne suffisait pas. Les estimations sont toutes dépassées. Quelques incidents mineurs marquent ces vendanges, témoin ce qui est arrivé à Vétroz, lors de la rentrée du dernier voyage le char s'est renversé et une vingtaine de brantes ont été répandues. On en a récupéré la moitié environ. Le vignoble va rester au premier plan de l'actualité pendant quelques jours encore car les récoltes ne sont pas toutes rentrées, loin de là.



17.00 Le Cinq à Six des jeunes

Formule junior.

(c) Trois enfants parmi tant d'autres : Pierre, Anne et Robert du Canada.

18.00 Téléjournal

18.05 (C) Aventure pour les jeunes : Pressentiment

Les vainqueurs du Norsk.

18.30 Pop hot

Un programme de pop music avec la participation du Groupe FLOCK.

18.55 (C) Les Poucetofs

19.00 (C) Mon Fils

Neuvième épisode.

Henri et Martin sont dans le train qui les emmène vers la Yougoslavie. A la frontière yougoslave, ils ont quelques difficultés. La police ne peut admettre de recevoir sur le territoire yougoslave un homme dont les papiers ne sont pas en règle. Cependant, la police yougoslave décide de demander à la direction de la province si Henri peut être reçu comme travailleur étranger. Henri et Martin vont donc passer quelques jours dans cette petite ville yougoslave frontalière en attendant la décision des autorités. Cette décision arrive : c'est le refus...

19.35 (C) Bonsoir

20.00 Téléjournal

20.25 (C) Carrefour

20.40 (C) La Rivière sans retour

Un film interprété par

Robert Mitchum, Marilyn Monroe, Rory Calhoun.

Réalisation : Otto Preminger.

« Tant qu'il y aura des femmes dans ce monde, on ne manquera jamais de matière pour un bon scénario... » C'est Otto Preminger, le réalisateur de « Rivière sans Retour », qui s'exprime ainsi.

Dans ce film, ce n'est pas le scénario qui doit quelque chose à l'existence des femmes, mais la réalisation, par la présence et par le jeu de celle qui, à une certaine époque, représenta la femme par excellence : Marilyn Monroe, dans le rôle de Kay.

A part sa présence et celle du toujours bon Robert Mitchum, il n'y a rien de spécial à relever au sujet de ce film réalisé en Amérique en 1954. « Rivière sans Retour » est une de ces œuvres solides dont l'action ne cesse de se développer d'aventures en bagarres, de combats en victoires, ou en défaites. On s'y laisse prendre ou l'on ne s'y laisse pas prendre.

Le tout mis en scène majestueusement, comme l'aime Preminger (« Exodus », « Porgy and Bess »...), avec des effets sonores recherchés et de somptueuses images. On apprécie ou l'on n'apprécie pas.

Mais si l'on apprécie pas, il y a toujours une raison de regarder ce film : revoir encore une fois la merveilleuse Marilyn Monroe.

22.10 Premières visions

Une émission de François Rochat et Michel Bühler consacrée à l'actualité cinématographique en Suisse romande.

22.40 Téléjournal

Le tableau du jour

22.50 Fin

Pour VOS MEUBLES modernes, classiques, styles, une BONNE adresse :

HM HALLE
AUX MEUBLES
(Direction C. et I. Marschall)
METROPOLE - TERREAUX 11 à 15
et ruelle Grand-Saint-Jean 6 (anciennement)
LAUSANNE et SION
UNE DES PLUS GRANDES EXPOSITIONS DE
SUISSE 80 436 001-4



12.30 Midi-Magazine

13.00 Télé-Midi

13.30 Cours de la Bourse

14.05 Télévision scolaire

16.45 Championnats du monde de gymnastique

à Ljubljana (Yougoslavie)
Finale messieurs

17.30 Télévision scolaire

18.30 Dernière heure

18.35 Vivre au présent

18.55 Kiri, le clown

19.00 Actualités régionales

19.25 Feuilleton : « Lumière violente »

(No 8)

19.40 Qui et Quoi ?

19.45 Information première

20.30 Variétés : Entente cordiale

Une émission de Mick Micheyl animée par M. Micheyl et Antoine

Avec la participation de : Espagne : Raimon, Miguel Rios, Maria Dolores, Chris Galbert, Los Diablos France : Claude François, Enrico Macias, Maria d'Apparecida



Claude François

21.25 Arguments

« Qu'est-ce qui éprouve les professeurs »

Une émission de Jean-Emile Jeannesson et Jean-Paul Besançon

22.20 Année Beethoven

Présentation : Max-Pol Fouchet

Ce soir :

La 9e Sonate, opus 47, dite « Sonate à Kreutzer » interprétée par Zino Francescatti, violon, Robert Casadesu, piano

Commentaire : Brigitte et Jean Massin
Réalisation : Gérard Herzog

22.30 Télé-Nuit

22.30 Fin



14.30 (C) Aujourd'hui, Madame

15.10 Série : « Janique Aimée »

(No 4)

Bernard et Dajou passent une dernière nuit joyeuse ; au casino, Bernard perd tout ce qu'il a sur lui. Pour « se refaire » il veut aller à Houlgate. Malgré les conseils de prudence de Dajou, il vole une voiture. Très éméché, il fait des excentricités et renverse un cycliste. Le cycliste est mort, Bernard, terrorisé par l'arrivée de la police, supplie Dajou de s'accuser à sa place en lui promettant de l'argent. Au procès, Bernard s'en tire avec une amende tandis que Dajou est condamné à cinq ans. Libéré au bout de trois ans, il s'engage pour l'Algérie...

C'est donc après huit ans qu'il vient rappeler sa promesse à Bernard dont il a retrouvé la trace. Il demande 1 million d'anciens francs. François Gauthier lui donne 30 000 francs en attendant de vérifier sa version des faits.

19.00 Actualités régionales

19.20 « Colorix »

19.30 (C) 24 heures sur la 2

20.35 (C) « Les Actes des Apôtres »

(No 4)

Dialogues : Jean-Dominique de la Rochefoucauld

Réalisation : Roberto Rossellini

Paul et Barnabé arrivent à Antioche en Pisidie. Paul parle des événements de Jérusalem et du Messie, qui est venu comme il est écrit. Son discours sème le désarroi. La relation juifs-païens en est la cause. Les traditionalistes gardent le dessus et chassent les deux apôtres.

Ils rencontrent Zacharie, un des disciples. Le fait que partout les païens sont baptisés le déconcerte. « ... Le peuple d'Israël a-t-il cessé d'être le seul peuple élu de Dieu ?... » Pierre se rend compte non sans peine de la division entre les juifs et les païens baptisés.

Cela incite Pierre à convoquer tous les apôtres à Jérusalem. Après une chaude discussion, les plus anciens décident à l'unanimité qu'il n'existe aucune différence entre juifs et païens. Tous les hommes sont égaux devant Dieu. Cette décision sanctionne définitivement la division entre les juifs orthodoxes et les chrétiens.

21.35 (C) A l'affiche du monde

Une émission de Christophe Izard et Claude Fleuter

22.35 L'événement des 24 heures

22.40 (C) Post scriptum

Une émission en direct de Michel Polac

23.25 (C) 24 heures dernière

TV suisse alémanique

15.45 Télévision éducative

16.15 (C) Magazine féminin

16.45 Magazine des consommatrices

17.00 L'heure enfantine

17.30 Pour les élèves des degrés primaires

18.15 Télévision éducative

18.44 Fin de journée

18.50 Téléjournal

19.00 L'antenne

19.25 (C) Doris Day

20.00 Téléjournal

20.20 Magazine politique

21.15 Le Commissaire

22.15 Téléjournal

22.25 Prochainement... (films nouveaux)

radio

Sottens

Informations à 6.00, 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00

6.00 Bonjour à tous
6.32 De villes en villages
6.59 Horloge parlante
7.00 Le journal du matin
Miroir-première
Revue de presse
8.10 Bonjour à tous
9.05 A votre service
10.05 Cent mille notes de musique
12.00 Le journal de midi
12.05 Aujourd'hui
On cause, on cause
Si vous étiez
12.29 Signal horaire
12.30 Miroir-midi
12.45 Le carnet de route
13.00 Variétés-magazine
14.05 Réalités
15.05 Concert chez soi
16.05 Le rendez-vous de 16 heures : Ange Pitou, d'Alexandre Dumas
16.15 Collections jeunesse
17.05 Tous les jeunes
18.00 Le journal du soir, informations
18.05 Lettres françaises
18.30 Le micro dans la vie
19.00 Le miroir du monde
19.30 Magazine 1970
20.00 Disc-O-Matic
20.20 Ce soir nous écouterons
20.30 Orchestre de la Suisse romande
22.30 Informations
22.35 Club de nuit
23.25 Miroir-dernière

Europe 1

6.00 André Verchuren
7.00 Michel Roy
8.30 Pierre Meutey
9.00 Actualité au féminin
10.00 Avec le sourire de Maryse
12.00 Déjeuner-show
13.00 Europe-midi
14.00 Gault et Millau
17.00 Top 70, Patrick Topaloff
19.00 Europe-soir
20.15 Campus
22.30 Viviane
24.00 La nuit est à nous

Luxembourg

5.15 La voix du salut
5.30 Le monde à venir
5.45 Maurice Favère
6.30 Editorial
6.45 A la télé hier soir
6.55 Horoscope
7.00 RTL vous offre l'événement
8.45 Paris indiscret
8.55 Horoscope
9.00 Fabrice et Sophie Garel
10.30 Juliette et Rosine
11.00 Laurence Perrenoud
12.00 Faites vos jeux
14.00 Mènie Grégoire
16.30 RTL non-stop
19.00 Journal
19.30 Faites la radio, pas la guerre
22.00 RTL Digest
24.00-3.00 En direct du Luxembourg

A la TV demain

SUISSE ROMANDE

16.45 Le jardin de Romarin
17.05 Für unsere jungen Zuschauer
18.00 Téléjournal
18.05 Bunny et ses amis
18.20 Vie et métier
18.55 Pour les petits
19.00 Mon fils
19.35 Bonsoir
20.00 Téléjournal
20.25 Carrefour
20.40 Spectacle d'un soir
22.00 Festival de jazz de Montreux
22.35 Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

17.00 La maison des jouets
18.15 Télévision éducative
18.44 La journée est finie
18.50 Téléjournal
19.00 L'antenne
19.25 Pater Brown
20.00 Téléjournal
20.20 Europarty
21.05 Contact
21.50 Téléjournal
22.00 Faut-il agrandir l'Université de Zurich ?

FRANCE I

9.30 TV scolaire
12.30 Midi-magazine
13.00 Télé-midi
13.30 La Bourse
14.03 TV scolaire
15.45 Emissions pour la jeunesse
18.30 Dernière heure
18.35 Vivre au présent
18.55 Pour les petits
19.00 Actualités régionales
19.25 Lumière violente
19.40 Qui et quoi ?
19.45 Information première
20.30 Au théâtre ce soir
22.15 Bonnes adresses du passé
23.00 Télé-nuit

FRANCE II

14.30 Aujourd'hui, Madame
15.10 Flipper le dauphin
19.00 Actualités régionales
19.20 Colorix
19.30 24 heures sur la II
20.35 Ma regard
21.25 Vivre aujourd'hui
22.35 Jeu à XIII
23.20 A propos
23.40 24 heures dernière

TV EN PANNE

apportez-le vous-même au centre de dépannage TV

télé clinique

Vos avantages :
Vous assistez à la réparation...
Vous évitez les frais de déplacement...
Vous rentrez chez vous avec votre TV
Parking à votre disposition.

première institution de ce genre en Suisse

☎ 23 82 66

route du Pavement 3 bis, Lausanne

Points chauds des « LIGNES DIRECTRICES »

le manque de bras et le manque d'argent

Après une intervention de M. Jean Actis (rad., vice-président de la commission des finances) précisant le sens et la portée des lignes directrices, qui sont à considérer comme un acte de gestion du gouvernement et qui doivent par conséquent être votées par le Grand Conseil et marquant la distinction que la commission des finances a faite entre l'inventaire des besoins et des investissements et le cadre financier de ces lignes directrices, le débat sur celles-ci a été ouvert.

D'emblée, le chroniqueur a pu constater avec plaisir que les députés avaient saisi le sens de cette discussion, qui ne devait pas entrer dans les détails mais s'en tenir à l'essentiel des intentions de l'Etat, portées à la connaissance du Parlement. D'emblée aussi, il fut possible de dégager, de cette partie générale, des lignes directrices soumises à l'examen, deux « points chauds » que M. Boissard (rad., Monthey) avait soulevés dès le début sur l'entrée en matière : les disponibilités de l'Etat, pour réaliser son programme, en finances et en main-d'œuvre.

Le problème de la main-d'œuvre, que M. Bochatay (CCS Saint-Maurice) désigna comme une nouvelle source d'inflation, que M. Copt (rad Entremont) relia au postulat de base de la professionnalisation dans tous les secteurs économiques et de la refonte des structures dépassées par les événements, en rappelant les conclusions du colloque radical d'Ovronnaz, que M. Charly Darbellay (CCS Martigny) évoqua pour dénoncer, avec raison, les graves lacunes dans l'enseignement agricole, que M. Rey (soc. Sierre) exposa dans le cadre d'une révision de notions désuètes concernant la durée de l'apprentissage et la qualification, que M. Gaillard (CCS Martigny) souleva à propos de la promotion, qui ne consiste pas tant à s'accorder quelques centimes d'augmentation de salaire qu'à faire participer le travailleur à la gestion de l'entreprise, fut également le souci de nombreux autres intervenants se posant la question d'un avenir d'un Valais, obligé pour parer au plus pressé, de revaloriser les professions manuelles. Autrement dit, de créer des cols bleus parce que tous les enfants seront devenus cols blancs et, que, par l'effet désastreux d'initiatives xénophobes, la main-d'œuvre étrangère, qui boude déjà notre pays, l'abandonnera progressivement en raison de l'élévation du standing de vie dans ses propres pays.

Manque de bras, mais aussi manque d'argent. C'est, sur ce point, de la situation financière des communes qu'il s'agit en premier lieu. La discussion a été lancée par M. Copt (rad. Entremont) qui s'est demandé jusqu'à quel point le Conseil d'Etat ne pourrait pas appliquer l'article 26 de la Constitution cantonale pour obtenir la fusion des communes et, par conséquent, l'assainissement de situations catastrophiques. M. Copt a également lancé l'idée, dans le cadre de cette recherche de moyens capables d'assurer la réalisation des programmes, de l'introduction en Valais de ce moyen de crédit qu'est la cédule hypothécaire. Il souligna également l'impossibilité dans laquelle se trouvent les communes de planifier puisqu'elles ne savent pas, en raison de la formule des décrets disposant du paiement des subsides cantonaux « au fur et à mesure de l'avancement des travaux », ce qu'elles vont toucher et quand. Comment demander aux communes — s'écria M. Perraudin (MSI) — de réaliser des œuvres sans aucun moyen ? Il en voit un, loi dans l'appel en plus-value, qui provoque de nombreux recours qu'il s'agirait de trancher plus rapidement, et un autre dans le renforcement de la péréquation financière, étant donné que c'est grâce à nos régions pauvres que le Valais peut, finalement, émerger au Fonds fédéral de péréquation ».

Pour M. Rey (soc. Sierre) ce problème des finances communales doit aussi être traité en priorité, sur la base d'une sérieuse enquête révélant la vraie situation de chaque collectivité. MM. Steiner, Escher, Zufferey (rad. Sierre) abordent encore ce « point chaud » des lignes directrices sous d'autres aspects. Dans son intervention, M. Lorétan, chef du Département des finances, a confirmé que ce problème des communes était l'un des soucis majeurs du Gouvernement. Mais, il tient à faire la part des choses en précisant que les parts de l'Etat aux investissements étaient régulièrement versées et qu'elles suffisaient, dans la règle, à faire face aux engagements des communes. Par contre, certaines d'elles ne font pas du tout leur devoir, accusent des retards dans l'établissement des décomptes

et sont elles-mêmes responsables, par conséquent de la désorganisation de leurs finances.

Les innovations de la future loi des finances

La réponse de M. Lorétan porta également sur les intentions du Conseil d'Etat à propos de la nouvelle

Pas perdus... pour tout le monde

● Une journée entière pour tourner autour d'un seul problème... c'est beaucoup. Dix-huit interventions avant la succession des réponses des cinq chefs de départements, cela remplit facilement une matinée.

● Les visages avaient quelque peu changé, l'après-midi. Cela n'était pas dû à une mauvaise digestion des débats du matin ou du repas pris en commun par les groupes, mais bien plutôt au fait que quelques suppléants avaient pris la place des députés. Cette observation du haut de la tribune de presse a permis de constater qu'il n'y a pas seulement des barbus dans le groupe socialiste, mais également un chevelu très dans le vent.

● Les Valaisans doivent être très doués pour les mathématiques puisqu'un professeur du collège de Sion va donner des cours à la Télévision romande, cours à l'intention des téléspectateurs. On verra probablement que deux et deux font toujours quatre, même en couleur. Pour des questions et des réponses, il faut être deux, comme dans les bonnes chansons d'amour. Cet axiome ne s'est pas réalisé lorsque M. Zufferey répondit à M. Escher. Constatant que le deuxième n'était pas là, le premier s'exclama : « Ça n'est pas grave »...

● Pour l'instant, une seule dame se trouve dans la salle, celle qui s'occupe de l'enregistrement des débats. Avec l'entrée prévue des Valaisannes dans la vie politique, elle se sentira très certainement moins seule dès la prochaine législature.

● Des pas qui ne sont pas perdus, l'huissier Mayoraz et le caporal Monnet, de la police cantonale, en font beaucoup durant une session. Ils doivent sans cesse appeler un député au téléphone, distribuer dans la salle et à la presse toute la documentation nécessaire : questions écrites, motions, postulats, rapports des commissions, etc. Ils doivent en aligner des kilomètres...

● Cette session extraordinaire n'aura pas vu une trop grande prolifération de motions écrites, sinon pour traiter de problèmes urgents. Celle concernant les policiers en civil a obtenu son petit succès et permettra au gouvernement de mettre toutes les choses au point, réponse attendue un peu partout avec une certaine impatience.

c.

loi des finances, puisque celle-ci détermine dans une certaine mesure, la situation des communes. Ces intentions principales sont au nombre de trois :

1. L'augmentation des déductions sociales.
2. Ecrasement de la progression à froid de l'impôt.
3. Fermeture de l'éventail des coefficients de l'impôt (0,8-1,6 à 0,8-1,4). Cette dernière mesure déchargera le contribuable soit à la commune, soit sur le plan cantonal. Pour assurer les fonds de la péréquation, on pourra compter sur une augmentation de la part du Valais à l'impôt anticipé mais, cela ne sera de loin pas suffisant. Il faudra donc trouver des ressources en dehors de la loi des finances, par la révision des lois, la reconsidération des taux de subventionnement dans le sens d'une diversification, voire d'une indexation à de nouveaux critères.

Le Département de l'intérieur est également intéressé à ce problème des communes. Aussi bien M. Genoud son chef, se prononça en faveur de la concentration administrative qui, mieux que la fusion des communes, peut sans contrainte conduire au résultat visé. Sur le plan général, M. Genoud admit volontiers que pour pouvoir utiliser au mieux nos possibilités, « il faudra dérouter un certain conformisme, en Valais » et s'orienter vers des formules nouvelles dont certaines peuvent être trouvées par l'adhésion à des concordats intercantonaux.

Tourisme ou spéculation ?

Autre « point chaud » des lignes directrices : le tourisme. La première des choses est de savoir si le tourisme consiste à des promoteurs ou à des spéculateurs de faire leurs poches sur le dos des propriétaires valaisans ou si le tourisme doit devenir une source réelle et régulière de revenu pour l'indigène. MM. Salamin (soc. Sierre), Copt (rad. Entremont), Darbellay Ch. (CCS Martigny), Matter (soc. Loèche) exposèrent leurs vues à ce propos et permirent au débat de dégager quelques options de première importance quant à la politique à suivre pour juguler la spéculation et inaugurer une action gouvernementale axée sur la décentralisation et la coordination de ce secteur.

Autres problèmes

L'agriculture, « de la carotte à la golden », pour reprendre l'expression de M. Carrupt (soc. Conthey), a fait l'objet d'interventions touchant aussi bien à la formation professionnelle qu'à la commission Bopp ou à l'extension de l'aire viticole. M. Genoud, chef du Département, fit le bilan de l'opération 100, annonça ses intentions quant à l'indispensable mutation qui doit survenir dans l'action de l'Etat jusqu'ici orientée vers les remaniements parcellaires à vocation agricole, alors qu'il s'agit en fait d'aménagements touristiques. C'est par la voie d'une concertation entre propriétaires et autorités, mieux que par une application astreignante de l'aménagement du territoire, que M. Genoud voit la porte de sortie à l'impasse actuelle.

La coordination scolaire, évoquée par M. Copt (rad. Entremont) l'annonce d'une nouvelle initiative fiscale faite par M. Zufferey (rad. Sierre), la santé physique du travailleur et la santé morale du peuple M. Rey (soc. Sierre) les moyens de lutte contre la spéculation foncière M. Boissard (rad. Monthey) firent l'objet de très intéressantes discussions. Puis, M. Dupont (rad. Monthey) attira l'attention du Valais sur le problème de la priorité que certains veulent accorder à la route nationale No 1 au détriment de celle qui nous intéresse directement, la nationale 12. M. Dupont espère que l'Etat du Valais, d'entente avec l'Est vaudois et les communes du Bas-Valais, ne laissera pas passer cette occasion d'exercer son influence pour que notre canton ne soit pas prétérité par la manœuvre en cours, déclenchée par le Nord vaudois.

Discussion finale et vote

En séance de relevée, qui ne se termina qu'à la nuit tombée, la discussion de la partie générale des lignes directrices s'acheva par les réponses de MM. les conseillers d'Etat Zufferey, Bender et von Roten aux divers intervenants de la matinée.

On passa ensuite à la discussion de la partie spéciale du programme économique et financier. Le débat a principalement porté sur le choix des priorités, le plafond de la dette publique et les conclusions du message. De nombreuses demandes de renseignements ont été faites au cours de l'après-midi par MM. les députés. Relevons celles de M. Zwicky (rad. Monthey) sur l'Ecole professionnelle de Monthey qu'il verrait volontiers abandonnée au profit d'une Ecole technique supérieure, ce à quoi, le chef du Département ne put s'engager, celles de M. Couchepin (rad. Martigny) sur la position du Conseil d'Etat face au régime fédéral des finances qui va venir devant le peuple au 15 novembre (réponse : aucune position n'a été prise), sur le sort des chemins de fer privés du Valais, la réfection du bâtiment de l'Etat du Valais et enfin — idée neuve et originale acceptée par le chef du Département — sur la possibilité d'assister à domicile les personnes âgées, là où n'existent pas encore des homes spécialisés.

M. Bender, chef du Département de la santé publique dut encore rappeler à M. Emery (soc. Sierre), intervenu à propos de la loi sur la protection de l'enfance, qu'il s'étonnait de ne pas voir figurer dans les lignes directrices, que celle-ci figurait... à l'ordre du jour de la session de novembre. Comme quoi, il serait bon pour les députés aussi de prendre connaissance de leurs dossiers avant de poser des questions...

M. von Roten répondit à M. Blanc (CCS Hérens), sur la classification des routes et à M. Couchepin (rad. Martigny) sur la planification dans son département.

En discussion finale, le ton, jusqu'à présent digne et serein, se détériora par la faute d'interventions à caractère personnel et c'est dans le calme à peine rétabli, que M. Lorétan, chef du Département des finances, et M. von Roten, président de la Commission des finances, purent faire la synthèse de ce débat de deux jours. M. Lorétan précisait que le Conseil d'Etat se sentait engagé par le vote du Grand Conseil et considérait les lignes directrices comme un acte de gestion soumis au contrôle du Parlement.

74 OUI, 9 NON et quelques abstentions

Les explications de vote permirent à M. Rouiller, porte-parole du groupe socialiste, d'annoncer que celui-ci refusait le programme économique tel que présenté par l'Etat parce que manquant d'audace et qu'il ne pouvait voter le cadre financier, ce qui consisterait à accorder un répit de quatre ans à un Gouvernement qui ne l'a pas mérité.

Le manque de prospective du programme fut également l'une des raisons évoquées par le groupe pour justifier son opposition, cet argument devait valoir à M. Rouiller, la réponse piquante que voici, de la part de M. Genoud, chef du Département de l'intérieur : « La futurologie n'est pas... pour demain ».

Au milieu de cette discussion, M. Perrier (MSI) vit malheureusement son intervention noyée dans les répliques et dupliques. Elle en valait pourtant la peine, car, elle concernait l'un des éléments déterminants de toute planification : l'échéance du Marché commun. Espérons que réponse lui sera donnée à une autre occasion plus sereine.

Le groupe radical ayant exposé, par M. Jean Vogt, sa position, que l'on connaît, face aux lignes directrices, et M. Perraudin (MSI) ayant déclaré s'abstenir face au « flou » des textes

proposés, le président Rey-Bellet put enfin passer au vote final qui donna le résultat suivant : 74 OUI, 9 NON (groupe socialiste) et des abstentions.

C'est sur la proclamation de ce scrutin final que fut levée cette longue — et parfois — pénible dernière séance de la session extraordinaire, le président donnant rendez-vous aux députés pour la prochaine session ordinaire d'automne qui sera principalement consacrée au budget 1971.

Gérald RUDAZ.

Postulat Anton Bellwald

et consorts

sur la route du Loetschberg

Les postulants rappellent que la route du Loetschberg est vitale pour toute une vallée et spécialement pour les quatre communes du Loetschental. De nombreux ouvriers, étudiants et apprentis l'utilisent chaque jour pour descendre en plaine. En hiver, cette route est dangereuse en raison des menaces d'avalanches et il est nécessaire de prendre des mesures avant que ne survienne une catastrophe. C'est un souci pour le district de Rarogne et pour tout le Haut-Valais.

Le gouvernement est prié de préciser ses intentions face à la position du Conseil fédéral à la suite du postulat du conseiller national Lehner.

L'amélioration de la route du Loetschberg et la construction de protections contre les avalanches sont d'une urgente nécessité. Le canton doit, cela ne fait aucune doute après la réponse des autorités fédérales, prendre l'initiative de ces travaux et compter sur l'appui financier de la Confédération.

Une motion demande la reconnaissance constitutionnelle des Eglises catholique et réformée

Une motion signée Joseph Blatter et consorts a été déposée sur le bureau du Grand Conseil dans la teneur suivante :

Parmi les cantons dits catholiques, le Valais est le seul avec le Tessin où la religion catholique soit encore déclarée « religion de l'Etat » par la Constitution. L'article 2, alinéa premier, de notre Constitution cantonale signifie notamment que la minorité confessionnelle n'y est point reconnue de droit, bien qu'elle le soit de fait, étant donné que les relations entre l'Etat et l'Eglise réformée sont excellentes. On peut se demander néanmoins si cette reconnaissance légale d'une seule communauté religieuse, bien qu'elle soit le résultat légitime d'une évolution historique, est entièrement compatible avec la liberté religieuse et civique telles que conçues de nos jours. On se souvient d'ailleurs qu'en 1907-1908 déjà, la garantie fédérale n'avait jamais été accordée à la Constitution valaisanne que sous la réserve « que l'article 2, alinéa premier, ne peut être interprété et appliqué que dans le sens des articles 49, 50 et 53 de la Constitution fédérale ». D'autre part, la notion de « religion de l'Etat », de même que l'article 44, chapitre 7, de notre Constitution, qui prévoit que le Grand Conseil « nomme aux dignités ecclésiastiques dont la repourvue appartient à l'Etat », appartient à l'histoire. Le moment est donc venu de revoir ces dispositions constitutionnelles. Il est bien entendu que l'abandon de cette conception dépassée n'impliquerait nullement la « séparation de l'Eglise et de l'Etat » ; la reconnaissance au contraire de l'autonomie et de la liberté d'action des Eglises devrait conduire à un dialogue respectueux et à une coopération fructueuse.

C'est pourquoi, le Conseil d'Etat est invité à revoir ce problème et à présenter un projet de modification de la Constitution cantonale, prévoyant que les Eglises catholique et réformée soient reconnues comme corporations de droit public autonomes.

**A DÉBARRASSER
OCCASIONS
BON MARCHÉ
MEUBLES
POUR HÔTELS,
CHALETs,
COLONIES
DE VACANCES,
PENSIONS,**

pour appartements, etc., etc.

50 BOIS DE LITS DIVERS - 50 SOMMIERS REMBOURRÉS ET AUTRES - 100 MATELAS EN BON CRIN - ARMOIRES A GLACE - TOILETTES. Coiffeuses, 6 beaux duvets légers, dessertes, chambres à coucher complètes, bureaux. 22-1101

Env. 200 kg. CRIN ANIMAL BLOND ET NOIR, intéressant pour tapissiers. QUANTITÉ D'AUTRES MEUBLES USAGÉS.

S'adresser à Jos. Albini - Montreux, 18 avenue des Alpes - Téléphone (021) 61 22 02.

**Achetez l'écu
d'or**

pour le visage aimé
de la Patrie

hernie

Les conceptions nouvelles
MYOPLASTIC-KLEBER
sans ressort, ni pelote utilisent les fibres synthétiques et élastomères et s'adaptent à tous les cas (travail, repos, sport). Ce véritable muscle de secours qui maintient la hernie
-COMME AVEC LES MAINS-
vous émerveillera. Essais et renseignements auprès de l'applicateur de
L'INSTITUT HERNIAIRE DE LYON

MARTIGNY :

M. Lovey, Pharmacie Centrale, samedi 12 septembre, l'après-midi de 14-17 heures.

SION :

Pharmacie Zimmermann, r. de Lausanne, samedi 12 septembre, le matin de 9-12 heures.

**SECRÉTAIRE
STÉNO DACTYLO**

Maison d'importation en gros, à Lausanne, engage tout de suite ou pour date à convenir

français-allemand.

Bon salaire, avantages sociaux, semaine de cinq jours.

Offres sous chiffre PV 908226, à Publicitas, 1002 Lausanne.

Laver
la vaisselle
avec
Miele



En vente chez
S. Reynard-Ribordy,
Sion, place du Midi,
Les Rochers.
Tél. (027) 2 38 23.

P 36-5611

Cherchons pour notre atelier
RADIO

**aide-réparateur ou
monteur-électricien
ou personne**

s'intéressant à ce métier.
(Si possible avec permis de conduire.)

S'adresser au magasin

Hallenbaiter
L. CH.

Rue des Remparts - SION
36-3200

CAFÉ DES ALPES à CHAMOSON
cherche

SOMMELIÈRE

gain assuré.

Fernand Aubert.
Tél. (027) 8 72 06, 8 72 98.

36-1246

**VOUS TROUVEREZ
DES SÉRIES D'ARGENTERIE
SPLENDIDES ET SURTOUT
AVANTAGEUSES CHEZ
CONSTANTIN FILS SA SION**

P 3008 9

"DIVA"
toute une gamme de liqueurs surfinées
dans d'élégants flacons.
„DIVA“ S.A. SION

**ÉLECTRO-WATT
Ingénieurs-Conseils S. A.
Sion**

dont l'activité s'exerce en Suisse et à l'étranger, notamment dans le domaine des :

- aménagements hydro-électriques
- structures en béton armé
- routes nationales
- tunnels routiers et ferroviaires
- aménagements industriels et touristiques
- projets de mise en valeur agricole

cherche :

**techniciens et
dessinateurs**

en génie civil ou béton armé

pratiquant depuis quelques années ;

constructeurs

en génie civil

pouvant assumer un poste avec responsabilité et d'avenir.

Nous vous offrons :

- avantages d'une grande entreprise
- caisse de pension
- salaire progressif suivant vos capacités
- activité diversifiée dans une ambiance jeune et dynamique

Les personnes intéressées peuvent obtenir une formule de candidature en téléphonant au (027) 2 26 37, ou adresser leurs offres à 36-42136

ÉLECTRO-WATT

INGÉNIEURS-CONSEILS S. A.
30, avenue de la Gare, 1950 Sion.

TOUSSAINT

**magnifique choix de
chrysanthèmes**

B. Neury
SAXON

Tél. (026) 6 21 83

**Nombreux dépositaires
dans tout le Valais**

36-3801

CONFÉDÉRATION SUISSE

**5 3 0
4 0**

EMPRUNT FÉDÉRAL 1970 fr. 100 000 000

Prix d'émission 98,75 % Rendement 5,95 %
y compris 0,54 % timbre fédéral

Durée de l'emprunt : 9 ans ; coupons annuels au 15 novembre.
Conversion des bons de caisse fédéraux 4 1/2 % 1966

Les demandes de conversion et les souscriptions contre espèces seront reçues du **28 octobre au 4 novembre 1970**, à midi, par les banques, maisons de banque et caisses d'épargne de la Suisse.

Des prospectus détaillés peuvent être retirés aux guichets des banques.

CARTEL DE BANQUES SUISSES
UNION DES BANQUES CANTONALES SUISSES

13



Grand choix de
BOUTONS
en tous genres
R. WARIDEL
Av. de la Gare 36
MARTIGNY
Agence officielle de
BERNINA
36-7600



**L'annonce,
reflet vivant du marché**

Nous engageons pour dates à convenir :

une vendeuse formée

Personne d'une autre branche, dynamique et habituée à la vente pourrait être rapidement réadaptée.

une secrétaire

pour poste de confiance. Entregent et esprit d'initiative demandés. Travail varié au centre de l'entreprise. Responsabilités. Préférence à candidate très expérimentée.

une facturiste

habile sténodactylo.

Offres écrites à :
Marcel GAILLARD & Fils S. A. - 1920 MARTIGNY

36-2601

1er décembre: opération recensement de la population résidente de Suisse

CONFÉRENCE DE PRESSE AU PALAIS FÉDÉRAL

BERNE. — 1970 est une année de recensement en Suisse. La population résidente de notre pays sera dénombrée et on prévoit qu'elle dépassera légèrement 6 millions de personnes. Le 1er décembre prochain, les habitants et habitantes de la Suisse devront avoir rempli le questionnaire que quelque 35 000 agents recenseurs leur auront remis dans la dernière semaine de novembre. Ces mêmes agents viendront rechercher la formule dans le courant de la première semaine de décembre. Tous les questionnaires seront envoyés par le soin des communes à Berne où un ordinateur puissant effectuera le dépouillement des données. Dans les semaines et les mois qui suivront, les résultats seront transmis aux autorités, aux responsables de l'économie et de la planification et à différents experts.

C'est au cours d'une conférence de presse donnée, mardi, au Palais fédéral, que M. Tschudi, chef du Département de l'intérieur, a annoncé le recensement fédéral de 1970, dont la date a été fixée à la nuit du 30 novembre au 1er décembre prochain. Le président de la Confédération a souligné l'importance de cette opération sur les plans social, économique, politique et culturel et en particulier pour les études prospectives.

DÉPOUILLEMENT ÉLECTRONIQUE

L'organisation de notre existence et l'aménagement de notre territoire exigent des données précises sur la population, sur les mouvements et la structure démographique. Pour la seconde fois, après le recensement de

1960, le dépouillement des données sera effectué électroniquement, ce qui permet une transmission des résultats beaucoup plus rapide, mais ce qui exige également un travail plus attentif du personnel chargé du dépouillement et un effort plus grand des particuliers.

MM. Senglet et Zollinger, directeur et directeur suppléant du bureau fédéral des statistiques, ont précisé pour la presse les modalités de l'opération. Le bulletin individuel, a-t-on appris, devra être rempli à l'aide d'un crayon à papier qui sera donné à cet effet à chaque personne. Il s'agira de tracer des traits au crayon dans des cases pour donner certaines réponses ou d'inscrire en lettres ou en chiffres les indications qui sont demandées. Un lecteur optique se repèrera d'abord sur les formes en U qui sont imprimées sur le questionnaire, puis un rayon programmé lira

les traits de crayon et les chiffres inscrits à la main qui auront été auparavant retranscrits à l'Office central par un personnel spécialement formé, qui devra satisfaire à un certain nombre d'exigences.

POURQUOI DEUX COULEURS ?

L'impression en deux couleurs des formules s'explique par le fait que le lecteur optique, ne retenant pas la couleur bleu-vert, ne sera pas sollicité par un certain nombre d'indications contenues dans des cases de cette couleur et utiles à celui qui remplit le questionnaire ou à celui qui le contrôle et le dépouille. De cette façon, il a été possible de montrer les places où doivent être inscrits les traits et les chiffres sans gêner la lecture électronique.

Les logements et, pour la première fois, les maisons servant d'habitation seront aussi dénombrées au cours de ce vaste inventaire. Le bordereau de maison contient différentes questions qui figuraient jusqu'ici dans la feuille de logement, mais auxquelles les locataires n'étaient le plus souvent pas en mesure de répondre, telles les questions sur l'époque de la construction, le raccordement au réseau de canalisations, etc. Le recensement des maisons s'étendra aussi aux résidences secondaires, aux appartements de vacances et, bien entendu, à la nouvelle forme de propriété par éta-

Réfractaires et coût de l'opération

Les réfractaires qui refuseraient de répondre au questionnaire sont passibles d'amendes pouvant aller jusqu'à 500 francs. Mais il est évident qu'on ne désire pas sanctionner la population et que les agents recenseurs auront à aider toute personne éprouvant quelques difficultés à remplir sa formule. Dans les petites communes, l'instituteur ou le secrétaire communal pourront aussi prêter main forte en sorte que tous les habitants soient recensés.

Le coût global du recensement a été évalué à environ 20 millions de francs, dont les deux tiers sont à la charge de la Confédération — soit de 12 à 14 millions de francs. La seule distribution des crayons ordinaires revient à 70 000 francs. On s'attend à des omissions ou des renseignements entièrement erronés dans une proportion de 0,25 à 0,50 % — soit 20 000 à 30 000 cas sur un total de 6 millions.

LE RECENSEMENT EST INDISPENSABLE

On peut se demander si les renseignements fournis par le Registre des habitants, par exemple, ne permettraient pas de renoncer à des relevés périodiques de la population. Les experts sont cependant d'avis que le recensement de la population reste indispensable, car les registres ne sont pas tenus d'une manière uniforme et la notion de domicile est interprétée différemment. De plus, les registres ne sont souvent pas à jour

en ce qui concerne la profession et la situation sociale.

En vue de la répartition des sièges au Conseil national, les données définitives sur la population résidente de chaque commune devront être disponibles au plus tard en juin 1971. Le Bureau fédéral des statistiques espère toutefois que cette étape du dépouillement sera terminée à la fin du mois de mars.

A propos des risques d'une chute de glace dans le lac de Mauvoisin

BERNE. — A la suite des articles parus dans la presse, des représen-

Le feu à l'Hospice du SIMPLON

BRIGUE. — Mardi matin, vers quatre heures, un incendie a éclaté dans l'historique hospice du Simplon situé sur le col du même nom. Le feu a pris dans la cheminée principale. Les pompiers de la région, notamment ceux de Brigue se sont rendus rapidement sur place et ont pu éviter le pire. En fait, quelques pièces seulement ont subi divers dégâts causés par le feu et l'eau. Le montant des dommages ne semble pas être très important.



NOUVEAUX TIMBRES PRO JUVENTUTE. — Les timbres Pro Juventute comprennent cette année quatre valeurs de taxe. Ils continuent la série « Oiseaux indigènes » commencée en 1968. Ils sont de l'auteur Richard Gerbig, graphiste à Zurich. (Photo ASL).

Pour TOUT vous DIRE

Berne a ses 14 hôteses en uniforme

Revêtues d'uniformes rouges, les hôteses de l'Office du tourisme de la ville de Berne ont été présentées mardi matin à la presse. Ces quatorze jeunes femmes doivent contribuer au développement du tourisme dans la ville fédérale. Au nombre des mesures visant au même but, MM. W. Riesen, E. Hegner et W. Roesli, respectivement président, directeur et vice-directeur de l'Office du tourisme de la ville de Berne ont notamment mentionné l'émission de carnets de bons, l'organisation d'arrangements forfaitaires et l'offre de conditions spéciales pour les congrès.

Une 18e section de la « Table ronde »

Au cours d'une cérémonie qui a eu lieu au Club 44, à La Chaux-de-Fonds, puis au Locle, le président national des « tables rondes » suisses, M. J.-P. Audeoud, de Lausanne a remis devant tous les cercles suisses et les parraïns, Neuchâtel et Besançon, la charte de la 18e « table ronde » du Jura neuchâtelois, fondée sous l'impulsion de M. Fischer, qui en est le premier président. La table ronde internationale est un « service-club » pour moins de 40 ans. Une fois les principes adoptés et la charte lue en bonne et due forme, des cadeaux et fanions ont été échangés. La manifestation s'est terminée dimanche par une « torrée » à Sommarhel.

En première mondiale, l'appareil FALCON F homologué selon les nouvelles normes antibruit

Le FALCON F, la plus récente version du biracteur de liaison et d'affaires des avions Marcel Dassault, s'est vu attribuer son certificat de type selon la nouvelle norme antibruit de la FAA (FAR Part 36).

Le FALCON F est le premier avion du monde ayant obtenu ce résultat.

La part 36 qui doit devenir obligatoire pour tous les avions de transport, est en vigueur depuis le 1er décembre 1969. Son respect impose le plus souvent de sévères limitations opérationnelles aux avions. Elle a pour but d'atténuer la gêne imposée par le trafic aérien aux riverains des aéroports.

Le succès du FALCON F est d'autant plus remarquable qu'il intervient seulement 3 mois après l'entrée en vigueur de cette norme et sans aucune altération des performances de l'avion.



M. CHARLES LANCOUD PREND CONGÉ DE LA PRESSE ET PRÉSENTE SON SUCCESEUR. — Lors de la conférence de presse des PTT au Mont-Pèlerin, M. Charles Lancoud, directeur des services des télécommunications, qui prend sa retraite à la fin de l'année, a pris congé de la presse. Nous lui souhaitons une heureuse retraite en le remerciant d'avoir apporté à la direction générale des PTT à Berne une compréhension et une franchise des plus courtoises pour les gens de la presse. Voici M. Charles Lancoud, à gauche, présentant son successeur, M. Bernard Delaloye, actuel vice-directeur de ce même service. (ASL).

L'équipe médicale de la Croix-Rouge suisse vient de rentrer de Jordanie

BERNE. — L'équipe médicale de la Croix-Rouge suisse en faveur des victimes de la guerre civile en Jordanie a pris fin ces jours-ci, certes la population de cet état subit encore d'innombrables souffrances, mais la situation s'est à nouveau normalisée, de telle sorte que le personnel hospitalier indigène, assisté d'un petit nombre de spécialistes étrangers,

peut lui-même continuer à faire face à ses tâches médicales affirme un communiqué de la Croix-Rouge suisse.

C'est pourquoi, l'équipe de la Croix-Rouge suisse, qui, le 6 octobre, avait remplacé l'équipe chirurgicale de neuf membres en activité depuis le 22 septembre, a quitté la Jordanie à la fin de la semaine passée, cette deuxième équipe formée d'un médecin, d'une infirmière, d'un infirmier et d'un administrateur, a achevé l'installation entreprise par ses prédécesseurs d'un centre de convalescence à Vadi Sir, et a dirigé en outre une petite polyclinique.

Pour permettre aux deux équipes d'agir d'une manière indépendante, il leur avait été très rapidement envoyé par avion à Amman, tous les instruments nécessaires: appareils, médicaments, lits de camps, vivres, etc. De plus, la Croix-Rouge suisse a remis au CICR un envoi d'une valeur de 100 000 francs.

Au total, la valeur de l'aide que la Croix-Rouge suisse a pu apporter à la Jordanie se monte à 400 000 francs, dont 100 000 francs proviennent des dons recueillis par collecte, et les autres 300 000 francs d'une contribution fédérale. La Croix-Rouge suisse saisit cette occasion pour remercier tous ses généreux collaborateurs et donateurs.

A FRASSES

Le fils du syndic écrasé par un train routier

ESTAVAYER-LE-LAC. — Un enfant de dix ans, Denis Maendly, fils du syndic du petit village de Frasses, a été atteint par un train routier roulant en direction de Payerne et venant d'Estavayer. L'enfant, qui débouchait à vélo d'un chemin vicinal, a été si grièvement blessé qu'il a succombé pendant qu'on le conduisait à l'hôpital d'Estavayer.

Tessin

Décédé après une chute dans les escaliers

BELLINZONE. — Après une chute dans les escaliers du domicile de son épouse, dont il était séparé, M. Arnoldo Balzari, âgé de 59 ans, est décédé hier matin à l'hôpital San Giovanni, à Bellinzone.

Un rein par avion, de Zurich à Lyon

ZURICH. — Sur commande de la Communauté de travail pour les transplantations d'organes, la Garde aérienne suisse de sauvetage a transporté, lundi soir, un rein de Zurich à Lyon. Depuis janvier de cette année, la Garde aérienne suisse de sauvetage s'est chargée de tous les transports d'organes, de donneurs, de receveurs et de spécialistes pour cette organisation. La Garde aérienne suisse de sauvetage a passé un accord avec le secrétariat central de l'Automobile-Club de Suisse selon lequel des coureurs automobiles licenciés se chargent des transports par route en Suisse, à condition que les conditions de temps entre le prélèvement et la transplantation de l'organe le permettent,

PILOTE TEMPÊTE



BILLET

Nuisances

Retour de Genève l'autre jour. A Lausanne, quelqu'un me dit : « Quelle belle journée nous avons eue ». Moi : « Hein ? il a fait gris du matin au soir ». Explication : les avions. Les traînées de condensation voilent le soleil et c'est ainsi que toute une ville vit dans une fausse brume pendant que la ville d'à-côté se dore au soleil. Et dire que les Lausannois regrettaient de ne s'être pas fait attribuer un aéroport international et intercontinental. Et je ne parle pas du bruit, qui oblige les voisins de l'aéroport genevois à fermer leurs fenêtres aux heures de pointe (un avion toutes les cinq minutes, ou même toutes les deux minutes), et les enseignants à arrêter le cours chaque fois qu'un avion de ligne passe au-dessus de l'école après avoir décollé de Cointrin. Le « bang » supersonique viendra ponctuer notre existence si personne ne s'y oppose en haut lieu et vous savez que le « bang » retentit sur toute la trajectoire de l'engin supersonique, et non à l'instant où il franchit le mur du son. Ce n'est pas pour le plaisir de s'opposer au progrès qu'on nous prédit des malheurs en cette affaire, mais parce que c'est une vraie nuisance qui nous menace. Nuisance : j'aime bien ce mot qui recouvre toute une série d'enquinements nés du génie des inventeurs d'engins rapides, polluants et perturbants. Je n'appelle pas nuisance le bruit considérable que font les petits enfants qui jouent dans la cour de ma maison. J'appelle nuisance l'odeur de friture et, le vendredi, de poisson, qui soit de la cheminée d'aération du restaurant au-dessus duquel j'habite. Cette cheminée, vous pensez peut-être qu'elle débouche en plein ciel ? Erreur : elle ouvre sous nos fenêtres. Quand nous désirons nous débarrasser des relents de notre propre cuisine, nous sommes obligés d'aérer par le salon : ce qui entrerait par la fenêtre de la cuisine serait pire.

Renée SENN.

Déchets

Spectacle affligeant dans la forêt du Chalet-à-Gobet où nous suivions sportivement le parcours Vita : l' amateur de plein air, le gymnaste du dimanche, le citadin friand d'exercice physique polluent le site. Mouchoirs de papier, pelures de bananes, machins de plastique ponctuent la piste. Quel dommage. Il est vrai qu'aucune corbeille à déchets ne s'y trouve. Mais le promeneur peut aussi bien fourrer la pelure dans la poche où se trouvait la banane et le mouchoir aussi, non ?

Entraînement

Evitez de vous lancer sur le parcours en question en forçant la vitesse. On ne court pas à la montée quand on vient de faire cinq jours de bureau en guise d'entraînement. Allez-y tranquillement, progressivement.

pense-gourmet

Trois recettes

ENTRECOTES AU VIN BLANC

Une entrecôte mince par personne. La sauter rapidement dans un corps gras et garder au chaud. Mettre 100 g. de champignons émincés dans la poêle et y ajouter une tasse de vin blanc chaud et une cuiller de farine. Faire épaisir cette sauce à feu doux et ajouter un peu de glace de viande. Rectifier l'assaisonnement et verser sur les entrecôtes.

POIRES A LA CREME

Peler des petites poires fermes en conservant la queue. Faire un sirop avec du sucre, de la vanille et de l'eau. Y cuire les poires 30 à 35 minutes. Les retirer et les égoutter. Réduire le sirop et en arroser les fruits. Les masquer ensuite d'une crème anglaise épaisse.

Pommes gratinées

Cuire au sirop vanillé des pommes pelées et coupées en quartiers. Les égoutter délicatement.

Les dresser dans un plat à gratin sur une couche de marmelade de pommes. Saupoudrer de macarons écrasés. Arroser d'un peu de beurre. Gratiner au four doux.

trop sérieux s'abstenir

Des voleurs ont éperé à Brest. Ayant jeté leur dévolu sur une entreprise de pompes funèbres, ils ouvrent le coffre-fort et le trouvent vide. Avant de déguerpir, les visiteurs ont placé bien en évidence sur le bureau du directeur une plaque de marbre portant l'inscription : « Regrets éternels »...



Après quelques entretiens préparatoires, la conférence triplanétaire officielle de Shastar commença, elle avait pour but d'entreprendre une coopération plus étroite entre les trois mondes - Valeron, Kardoon et la Terre, surtout dans le domaine de l'exploration de l'espace. Les trois délégations, étaient placées à des tables triangulaires, de cette façon tout le monde était au même niveau. D'ailleurs l'atmosphère était détendue, et cette conférence promettait d'avoir d'heureux résultats. Juste comme Val Marlan allait se lever pour lire le discours d'ouverture, arrivè-

rent Ath et Sinh, assez rouges et essouffés. Ils présentèrent leurs excuses à leur chef, le délégué Ran Seth : « Nous avons été retenus dans une entreprise de contact sur le plan de récréation sociale avec la jeunesse de Valeron. Très important ! » Ran Seth les regarda d'un œil sévère et dit à voix basse : « Oui, je suis déjà au courant, messieurs. Vous avez couru comme des toqués derrière un ballon. Très important ! Quelle idée vont-ils se faire de nous ici ? Asseyez-vous, et tenez-vous comme il faut, s'il vous plaît ! »

FEUILLETON

LILIANE ROBIN

LA ROSE DE HONG KONG

Editions Tallandier

18

Pourtant, après réflexion, Patrice sortit de sa chambre. Il en referma la porte avec soin, et traversa le long corridor pour rejoindre le garçon d'étage qu'il avait aperçu en rentrant, somnolant dans un fauteuil de bambou.

Le jeune Chinois était assoupi. L'épaisse moquette, qui recouvrait le sol de la galerie, avait étouffé les pas de Patrice et, lorsqu'il toucha l'épaule du garçon, celui-ci, réveillé en sursaut, bondit sur ses pieds.

— Quelqu'un est-il venu me demander pendant l'heure du déjeuner ? interrogea Patrice, en anglais.

Comme l'autre semblait mal saisir le sens de sa question, il la répéta plus lentement et, cette fois, le domestique secoua la tête :

— No, sir...

— Vous êtes certain que personne n'est venu frapper à ma porte ?

— Certain, sir.

— Alors un domestique a-t-il pénétré dans ma chambre, pour... Je ne sais pas, moi... changer les serviettes de la salle de bains, par exemple ?

— No, sir. Service a lieu matin seulement. Personne monté pendant déjeuner, sauf vieille dame américaine, à qui j'ai ouvert porte.

Il n'avait pas l'air suprêmement intelligent, mais sincère. Hélas ! comment se fier à ses dires, alors qu'il était profondément endormi l'instant d'avant et n'avait — selon toute probabilité — même pas vu rentrer Patrice ! D'ailleurs, celui-ci possédait la preuve tangible du contraire : serviteur ou pas, Européen ou Asiatique, quelqu'un était bel et bien entré chez lui !

Patrice soupira et descendit à la réception. Le directeur était toujours là, plongé dans une vérification de comptes.

— Puis-je vous demander un renseignement ? dit Patrice.

— Je suis à votre disposition.

Derrière ses lunettes cerclées d'or, le Chinois le considérait avec une attention polie.

— Savez-vous si miss Mayden était à l'hôtel, entre midi et quatorze heures ?

— Certainement pas. Elle a quitté l'hôtel vers neuf heures trente et ne rentrera que ce soir, pour dîner. Vous n'ignorez pas qu'elle travaille ?

L'interrogation s'accompagnait d'un petit sourire complice, qui déplut à Patrice. Sans doute le personnel et la direction de l'Ambassador Hotel n'avaient-ils pas été sans remarquer que Joyce continuait à prendre ses repas à sa table, bien que d'autres fussent libres.

— Elle aurait pu revenir pour une raison quelconque, suggéra Patrice, agacé.

— C'est impossible. Miss Mayden ne peut s'ab-

senter du salon de thé à cette heure-là. D'ailleurs, si elle était venue, je l'aurais vue. Je contrôle mes livres depuis ce matin onze heures.

Patrice remercia et regagna sa chambre, confus d'avoir éprouvé le besoin de s'assurer que Joyce n'avait pas fait une brève apparition dans l'établissement, pendant l'heure du déjeuner.

Avec une nervosité qu'il ne pouvait maîtriser, il alluma une cigarette. Puis, il se mit à remettre de l'ordre dans la pièce. Il avait l'intime conviction que la violation de sa chambre faisait partie d'un plan de ses mystérieux adversaires. Avaient-ils un acolyte, parmi le personnel de l'hôtel ? Patrice en doutait. L'établissement était de première classe et les serveurs triés sur le volet. Il fallait donc chercher ailleurs le coupable.

Le coolie qui assumait sa filature ? Certes, il aurait eu le temps d'aller visiter sa chambre, pendant que lui déjeunait au Baï Long avec Hann, mais comment imaginer qu'un coolie eût pu se glisser dans l'hôtel sans être vu ? A moins que l'homme n'eût averti ceux pour qui il travaillait, que la voie était libre ? A moins, encore, que Liang Wei lui-même eût agi ?

A la réflexion, n'était-il pas troublant que sa chambre eût été fouillée précisément pendant qu'il déjeunait en compagnie d'Hann, ce qui assurait une grande liberté de manœuvre à ses antagonistes ? Pourquoi ses affaires avaient-elles été bouleversées ? Pour l'intimider, pour essayer d'obtenir une preuve ou confirmation de son identité ? Il se perdit en conjectures.

Lorsqu'il eut terminé son rangement, Patrice referma les tiroirs de la commode et plaça sa valise sur l'étagère supérieure de la penderie. Il ne lui restait plus qu'à attendre le retour du soir et l'heure du dîner pour échapper à une solitude qui lui pesait.

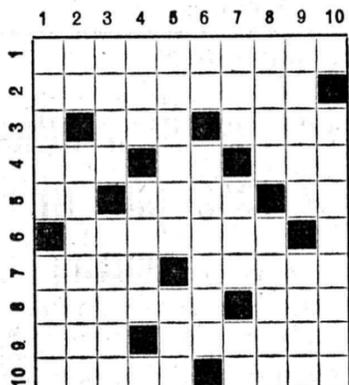
De nouveau, ses doigts nerveux cherchèrent le paquet de cigarettes au fond de sa poche. Son geste demeura en suspens : le vase qu'il avait acheté chez Liang Wei quelques jours auparavant avait disparu !

Pensif, Patrice regardait Joyce, qui dinait mélancoliquement en face de lui.

— Ce soir, je suis revenue par Wanchai, le quartier chinois, disait Joyce. Y êtes-vous jamais allé ? C'est d'un pittoresque fantastique, mais l'existence ne doit pas y être facile pour bien des malheureux. Le plus pénible, ce sont ces nuées de gosses qui vous assaillent, la main tendue.

Lorsqu'il avait vu Joyce entrer dans la salle, surpris le regard désenchanté qu'elle posait sur les êtres et les choses et deviné l'effort qu'elle accomplissait pour sourire, en lui disant bonsoir, Patrice avait acquis une confiance définitive en elle.

mots croisés



HORIZONTALEMENT

1. Descend précipitamment. 2. On y laissait naguère des plumes. 3. Roi de Juda. Fleuve de la péninsule ibérique. 4. Riches ornements. Note. Terme de tennis. 5. On vous y mène en bateau. Frotté d'huile. On y mouille des balances. 6. Il naît dans le Fouta-Djalon. 7. Trésor de l'Etat. Peintre italien. 8. Attend. Qui la fait l'écourte. 9. Lettre grecque. Célèbre roman pastoral. 10. Les flotes en étaient. Ils rament un défaillant.

VERTICALEMENT

1. Cadre d'un récit. Se riaient des obstacles. 2. Initiales de l'auteur de « Gwendoline ». Ne succombe pas. 3. Façon de parler qui manque de distinction. Levier à l'usage de la grosse artillerie. 4. Divinités folâtres. Me-

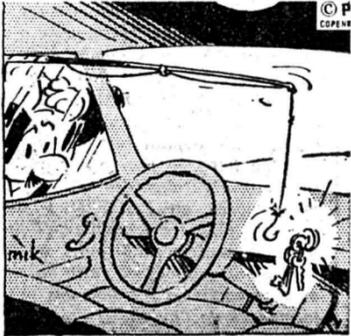
sure de poids. 5. Son dernier roi a eu un règne éphémère. Chef éthiopien. 6. Lac d'Afrique. Un diplomate les arrondit. 7. Repose. Figure heraldique. Initiales d'un héros de Mark Twain. 8. Epreuve pour potaches. Registre. 9. Inconsidéré. Maréchal de France. 10. Qui ne sont pas naturelles.

SOLUTION DE LUNDI

Horizontalement. — 1. Champignon. — 2. René. Guère. — 3. As. Senti. — 4. Nid. Lô. Gré. — 5. Outardeau. — 6. Ader. Arum. — 7. VE. Ou. Ases. — 8. Musagète. — 9. Drosère. Te. — 10. Eut. Stèles.

Verticalement. — 1. Cran. Avide. — 2. Hésiode. Ru. — 3. An. Due. Mot. — 4. Mes. Trous. — 5. Ela. Usés. — 6. Ignora. Art. — 7. Gut. Dragée. — 8. Neigeuse. — 9. Or. Ramette. — 10. Neveu. Sées.

LES AVENTURES DE FERDINAND



ENCORE UN AVION soviétique détourné sur la TURQUIE

ANKARA, le 28 octobre (ATS-Reuter). — Un avion civil soviétique a été détourné, mardi, à 17 h. 30 locales, sur Sinop, port turc du littoral occidental de la mer Noire, annonce l'agence de presse turque « Anatholie ».

Il s'agit, selon l'agence, d'un bimoteur quadriplace soviétique de fabrication tchécoslovaque ayant à son bord trois passagers en plus du pilote.

Deux des passagers ayant chacun une vingtaine d'années, ont contraint le pilote à se poser à Sinop. Les occupants ont été emmenés au quartier général militaire de Sinop.

Meurtre étrange à Paris

Un chapeau et des lunettes : ces indices seront précieux aux policiers pour découvrir le mystérieux visiteur qui, mardi matin, a tué Laurence Aimedieu, 23 ans, et blessé ses parents, M. Pierre Aimedieu, 56 ans, industriel, Mme Alice Aimedieu, 63 ans, chirurgien-dentiste — dans leur appartement de la rue Léon-Morane, à Paris.

M. Pierre Aimedieu, directeur général d'une société de constructions de radio-télégraphie qui travaille pour la Défense nationale, notamment pour les usines d'aviation « Dassault », a fait le récit détaillé du drame :

« Il était 7 h. 50 environ. Ma femme venait de se lever et préparait le petit-déjeuner. On a frappé à la porte. Mon épouse est allée ouvrir sans méfiance ; un homme se penchait sur le seuil. Il était armé d'un pistolet. Il a aussitôt tiré sur mon épouse sans prononcer une seule parole. Au bruit des détonations, ma fille Laurence, qui venait également de se lever, s'est précipitée dans l'entrée. L'homme a tiré un autre coup de feu. Laurence a été atteinte à la gorge. La jeune fille ne devait pas tarder à succomber. Je suis sorti de la salle de bains. Je me suis jeté sur l'assassin et j'ai essayé de le désarmer. Un cinquième coup de feu a retenti. J'ai été atteint à la tête. Je suis tombé. J'ai un moment perdu connaissance. Quand j'ai

Un militant noir assassiné aux Etats-Unis

DETROIT, le 28 octobre (ATS-Reuter). — Clarence Fuller, 27 ans, l'un des deux militants noirs acquittés, l'an dernier, dans l'affaire de l'attaque de deux policiers, a été assassiné, lundi soir, rapporte la police.

Dernière heure

Schwarzenbach fonderait un nouveau parti politique après avoir démissionné de l'Action nationale.

repris mes sens, le bandit avait disparu laissant dans l'appartement son chapeau et ses lunettes, tombés au cours de la lutte. Je ne connais absolument pas cet homme. Je ne l'ai jamais vu. Il paraissait âgé de 50 à 55 ans. Il était de petite taille et correctement vêtu.»

Si M. Aimedieu n'a été que légèrement blessé, son épouse, en revanche, atteinte par deux balles, une à la mâchoire, l'autre au bas-ventre, est dans un état très grave.

Les enquêteurs ne s'expliquent pas encore les raisons de ce drame.

A LUXEMBOURG: proposition des Six à la Grande-Bretagne

AFP). — Les « Six » se sont mis d'accord pour proposer à la Grande-Bretagne d'aborder dès maintenant d'une manière globale l'ensemble des grandes questions qui sont au cœur de la négociation. Ils proposent de « se pencher sans délai sur les mesures concrètes de la période de transition ».

Cette déclaration a été faite par M. Walter Scheel, au nom des « Six » à la délégation anglaise.

Les « Six » et la Grande-Bretagne sont tombés d'accord, comme on le prévoyait dès le début de la conférence de négociation, sur :

- MOSCOU. — La station automatique soviétique « Zond-8 » a amerri dans l'océan Indien, à l'endroit prévu, à 730 km. au sud-est de l'archipel de Chagos, annonce l'agence Tass.

- LONDRES. — La question de Berlin a occupé la plus grande partie de la première session des conversations officielles entre les ministres des Affaires étrangères d'URSS et de Grande-Bretagne.

Le système de fixation des prix agricoles européens chaque année : c'est celui de la Communauté qui sera appliqué étant entendu qu'il permettra « la consultation appropriée des organisations professionnelles intéressées, notamment les organisations de producteurs ». Ceci satisfait la Grande-Bretagne pour laquelle la consultation de syndicats agricoles est d'une grande importance (système de l'Annual Review »).

— Les organisations du marché agricole : trois secteurs posaient des problèmes à la Grande-Bretagne (œufs, porc et lait liquide). Les explications fournies par la CE sont satisfaisantes pour Londres. Une « déclaration interprétative » sur certains points de ces règlements a été approuvée par la Communauté.

— La politique commerciale commune : la Grande-Bretagne tiendra compte dans les accords commerciaux qu'elle conclura avec des pays tiers pendant la durée de la négociation d'adhésion, des développements de la politique commerciale commune.

La collection de squelettes d'Himmler

FRANCFORT, le 28 octobre (ATS-Reuter). — Trois hommes accusés de complicités dans le meurtre de 115 détenus juifs, asiatiques et polonais, au camp de concentration d'Auschwitz, pendant la dernière guerre, ont comparu en justice, mardi, à Francfort.

D'après l'accusation, les trois hommes — Hans Fleischhacker, 58 ans ; Bruno Beger, 59 ans ; Wolf-Dieter Wolff, 57 ans, avaient été chargés d'« alimenter » la collection de squelettes mise sur pied par l'organisation « Héritage aryen » d'Heinrich Himmler, chef de la Gestapo. Après les meurtres, les corps des victimes avaient été expédiés à Strasbourg, en Autriche, où se tenait l'exposition des « sous-hommes » d'Himmler.

L'accusation précise que Beger et Fleischhacker s'étaient rendus à Auschwitz pour mesurer les crânes des détenus qui devaient être tués.

C'est par inadvertance que l'avion des généraux US a franchi la frontière d'URSS

MOSCOU, le 28 octobre (ATS-Reuter). — L'avion américain qui s'est posé, mercredi dernier, en Arménie

soviétique, avec deux généraux américains à son bord avait franchi par inadvertance la frontière soviéto-turque : telle est, selon un porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis à Moscou, la version de l'incident donnée par le pilote de l'appareil aux deux agents consulaires qui l'ont interrogé, lundi soir.

nouvelles suisses

Un jeune motocycliste tué à Genève

GENÈVE. — Une collision mortelle s'est produite, mardi après-midi, à Genève, causant la mort d'un jeune motocycliste italien.

Roulant sur sa moto, M. Giuseppe Cancelliere, 18 ans, carrossier, est entré en collision avec une voiture dans une rue très fréquentée de la ville. Grièvement blessé, il a succombé durant son transport à l'hôpital.

Un véhicule militaire se renverse

Hier, vers 17 h. 30, le conducteur d'un véhicule militaire venant d'Yverdon et roulant en direction de L'Abergement, a aperçu trop tard la bifurcation de Vuitebœuf et donna un brusque coup de volant à gauche.

OBJECTION DE CONSCIENCE

Du nouveau aujourd'hui à Neuchâtel

NEUCHÂTEL. — Mercredi, aura lieu, à Neuchâtel, au Tribunal cantonal (au Château), un procès intenté à un objecteur de conscience qui est étudiant à l'Université de Genève et qui sera jugé par le Tribunal militaire de division 10a pour refus de l'école de recrue.

Il sera défendu par M. Olivier Reverdin, conseiller national, président de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe. Il se présente comme un objecteur politique.

Une conférence de presse, destinée à informer l'opinion publique des aspects nouveaux du problème de l'objection en Suisse, sera donnée après le procès. Le défenseur et les témoins y participeront et les membres du tribunal y sont invités.

Le véhicule se renversa, roues en l'air. Les dégâts matériels sont importants, mais le pilote est indemne.

Une recrue à moto sort de la route

Alors qu'elle circulait de Donneloye en direction de Cronay, la recrue Sylvain Viret, stationnée à la caserne de Bière, qui participait à des manœuvres à motocyclette, est sortie de la route dans un virage à gauche et a dévalé un talus boisé. Elle a été hospitalisée à l'hôpital d'Yverdon souffrant de blessures à un genou.

Une cyclomotoriste blessée aux Croisettes

Hier, vers 18 h. 10, Mlle Claudine Silberstein, 19 ans, domiciliée à Epalinges, circulait en cyclomoteur sur la route Lausanne - Berne en direction de son domicile. Elle a subitement obliqué à gauche sans prendre garde à une automobile vaudoise qui arrivait normalement derrière elle sur la voie gauche et qui ne put l'éviter.

Souffrant d'une commotion et de contusions aux deux coudes, Mlle Silberstein a été conduite à l'Hôpital cantonal.

Collision frontale au Dézaley : deux blessés

Hier, vers 10 h. 50, une collision s'est produite sur la route principale Lausanne - Vevey, au lieu dit le Dézaley, commune de Puidoux. M. Frédéric Conne, 50 ans, domicilié à Lausanne, roulant au volant de sa voiture en direction de son domicile, en a perdu le contrôle lors du dépassement d'un camion et est entré en collision frontale avec une voiture arrivant en sens inverse, pilotée par M. Francis Seydoux, 39 ans, domicilié à Pully. Les deux conducteurs, blessés, ont été conduits à l'Hôpital cantonal, où seul M. Conne, souffrant d'une fracture du pied, est resté hospitalisé.

Le chef des forces aériennes américaines en Europe arrive ce matin à Payerne

BERNE. — Le commandant des forces aériennes américaines en Europe, le général J.H. Holzapple, sera, de mercredi à samedi, l'invité du commandant des troupes d'aviation et de défense contre avions suisse, le colonel commandant de corps Eugen Studer.

Le général américain, qui est stationné en Allemagne fédérale, répond ainsi à une visite faite par son hôte suisse l'année dernière. Il arrivera à 11 heures à Payerne.

nouvelles sportives

Hier soir à la patinoire de MONTCHOISI

DERBY LÉMANIQUE Lausanne HC - Forward Morges: 9-2

(1-1, 4-1, 4-0)

3000 spectateurs, hier soir, à Montchoisi pour assister au derby lémanique opposant le Forward de Morges à Lausanne HC. Les Morgiens allaient-ils faire trembler les hommes de l'entraîneur Piccard comme ils l'avaient fait avec le HC Villars ?

Le premier tiers-temps ne rassura pas le spectateur lausannois malgré un départ rapide et quelques occasions de but : Dubi 3e, Wicky 4e, Forward procédait par de rapides contre-attaques habilement menées par Kast, Imesch ou Currat.

Le premier but vint peut-être animer un peu la partie jusque-là assez monotone.

Au deuxième tiers, les hommes de Piccard assiégèrent d'emblée les buts de Roseng. A 3 à 1, on crut que s'en était fini des chances de Forward, mais c'était compter sans la volonté de certains joueurs, tels Kast, Imesch et Breten qui se battirent d'autant plus. Breten ramena d'ailleurs la marque à 3-2, mais cet espoir fut de courte durée. Vint Friedrich, qui en l'espace de 20 secondes assomma littéralement l'arrière-défense morgienne en inscrivant deux buts.

A la troisième reprise, les Lausan-

nois bien emmenés par Dubi et Friedrich concrétisèrent encore.

Dire que ce match fut enthousiasmant serait faux, on y vit un agréable Forward, meilleur que Sion, en tous les cas, auquel on pourrait reprocher de mal doser son effort et une certaine maladresse dans la relance du jeu.

Le Lausanne d'hier soir grandit au fil des minutes. Il manque pourtant une organisation dans la manière d'attaquer. Trop souvent, les pucks sont expédiés au fond de la patinoire dans l'espoir d'un contre favorable.

Du positif encore à relever sur l'ensemble de la rencontre : les joueurs respectèrent les vœux des spectateurs puisqu'ils n'y eurent pas de méchanceté et que pas moins de dix buts furent inscrits.

Pascal AUCHLIN.

Autres résultats :

LIGUE A :	
Langnau - Kloten	2-7
Zurich - Ambri-Plotta	2-4
Sierre - Viège	3-3
Genève-Servette - Chaux-de-Fds	2-3
LIGUE B :	
Bienne - Neuchâtel	5-4
Lausanne - Forward	9-2
Villars-Champéry - Sion	8-3

GYMNASTIQUE Championnats du monde : Finales féminines

A Ljubljana, les gymnastes féminines d'Allemagne de l'Est et de l'URSS ont triomphé dans les finales de saut de cheval, barres, poutre et exercices au sol.

Les décès à Lausanne

Mlle Louise Baese, 61 ans, rue Industrielle 2. — Le 28, à 8 h. 45, à la chapelle du crématoire de Montoie. Mlle Madeleine Spiess, 69 ans, Saint-Sulpice, La Jardinière du Lac. — Le 28, à 9 h. 45, à la chapelle du crématoire de Montoie. Mme Augustine Friedrich-Jaggi, 81 ans, Pully, avenue Bellevue 19. — Le 29, à 15 h. 45, à la chapelle du crématoire de Montoie.

Les décès dans le canton

M. Alfred Gachet, 80 ans, à Arnex-sur-Orbe. — Le 28, à 13 h. 30. François Tombez, 13 ans, à Cotterd/Salavaux. — Le 29, à 14 heures. M. René Buchs, 54 ans, à Aigle. — Le 28, à 10 h. 15. M. Emile Rochat-Vuffray, 51 ans, à Corsier. — Le 28, à 15 heures. M. Emile Bertholet-Leyvraz, 76 ans, à Corbeyrier. — Le 28, à 14 heures. Mme Antoinette Magistrini, 83 ans, à Châttonnaye. — Le 28, à 15 heures. Mme Elise Guex, 85 ans, à Coinsins. — Le 28, à 14 h. 30. M. Paul Rochat, 86 ans, à Aubonne. — Le 28, à 14 heures.

NE CHERCHEZ PAS PLUS LOIN

UN TAPIS FIN OU ANCIEN

Le spécialiste du beau tapis c'est

LOUBET S A

3, RUE ETRAZ

22-1144

UN DEMI-SIÈCLE A LAUSANNE

Pour créer chez vous une chaleureuse ambiance du Midi :

UNE BONNE BOUILLABAISSE accompagnée de croûtons, d'une rouille et d'un flacon de rosé de Provence.

Cette semaine, dès jeudi après-midi

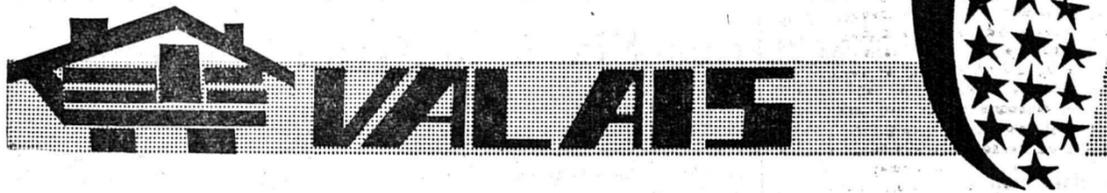
DEGUSTATION de notre « **BOUILLABAISSE sans arêtes** » au magasin de Saint-Laurent.

Mulhaupt

COMESTIBLES

33, rue Saint-Laurent - 2, av. Georgette

Téléphone 23 05 15



AGENTS EN CIVIL SUR LES ROUTES

2 questions écrites au Grand Conseil

L'introduction — sur recommandation de l'autorité fédérale et avec l'accord unanime de la commission cantonale de circulation routière, de contrôles par agents en civil sur les routes valaisannes — a donné lieu au dépôt des deux questions écrites que voici :

Question de M. Jean Vogt

La présence sur nos routes d'agents en civil chargés de signaler les infractions graves aux règles de la circulation, a provoqué de larges discussions dans le public et même une intense campagne de presse hostile à cette mesure, dans un quotidien d'expression française.

Ce quotidien a mis en doute la compétence du chef du Département de justice et police de signer le document promulguant l'intervention d'agents en civil sur nos routes. Il a également prétendu que le contrôle exercé par ces agents était inefficace et qu'il a été abandonné dans les cantons où il a été institué avant 1970.

Nous prions le Conseil d'Etat, par l'intermédiaire du Département intéressé, de nous donner toutes précisions quant à la genèse et à l'application de la décision ci-dessus évoquée. Nous demandons que sa réponse soit adressée pour publication intégrale à tous les journaux du canton.

Question de M. Otto Matter

L'annonce que, désormais, sur nos routes, les agents seront en civil, a désagréablement surpris le monde des motorisés.

Afin de renseigner l'opinion publi-

que et le monde des usagers de la route, nous demandons au chef du Département de justice et police de nous renseigner sur les points suivants :

1. Est-ce que le motorisé sera averti que les agents de la police travaillent en civil aux artères rentrant en Valais ?
2. Pour faire des comparaisons et des statistiques, pensez-vous faire un rapport sur cette nouvelle méthode ?
3. Cette nouvelle méthode ne pourrait-elle pas, pour la durée de la première année, être considérée à titre éducatif et de renseignements pour les usagers de la route ?
4. La pratique des amendes, sauf dans les cas extrêmes, sera-t-elle revue ?

Nous lisons dans le « Journal de Sierre »,

Bravo M. le conseiller d'Etat!

J'ai pris connaissance avec satisfaction de votre décision « police en civil ». Enfin, un homme qui a le courage de prendre une décision qui s'imposait depuis longtemps.

En qualité de chauffeur professionnel, je dois avouer qu'il m'est déjà arrivé, dans la hâte du travail, de faire des dépassements téméraires, et j'ai profité du fait qu'il n'y avait pas de gendarmes dans les parages. Chose que je ne risquerai plus de faire, ne sachant pas si devant ou derrière moi il y a au volant un agent de la police de la circulation. Face au nombre angoissant d'accidents de la route, je suis sûr que cette mesure contribuera à les réduire, pour autant qu'il y ait un nombre suffisant d'agents pour surveiller la circulation.

De toute façon, je vous souhaite bon succès, M. le conseiller d'Etat, et j'espère que vous ne vous laisserez pas influencer, car ceux qui critiquent cette mesure, ce sont ceux qui ont peur d'être pris en faute.

G. Zen-Gäffinen, Noés.

Le billet sierrois

Ça bouge, dans la cité du soleil et l'intégration des femmes dans la vie civique avance à grands pas. La section locale du Parti radical-démocratique vient de passer aux actes et de désigner un comité qui est entré en fonctions. Ces dames sont bien décidées à montrer leurs qualités de citoyennes dès que l'occasion se présentera. Elles ont entendu, durant cette assemblée, une conférence de Mme Gertrude Girard-Montet, présidente de l'Association suisse pour le suffrage féminin, membre du bureau du Parti radical vaudois et ancienne conseillère communale. Elle a pu faire part de ses expériences.

Bon vent à nos Sierroises et à l'équipe dirigée par Christiane Faust... Dans le vent sont également les responsables de l'Association sierroise de loisirs et de culture. Ils animent les activités à la Maison des Jeunes et recherchent des solutions qui plaisent le mieux. Une séance d'information, avec assemblée générale de l'Association, est prévue pour vendredi soir. Le débat traitera du thème : La Maison des Jeunes, centre de loisirs et de culture. A cette époque de loisirs multipliés — par la grâce des contrats collectifs, de la loi sur le travail et des congés scolaires — il est bon que des personnes songent à animer les loisirs des autres. Tout le monde ne sait pas occuper agréablement et valablement son temps.

Avec les saisons, ces loisirs changent et les plaisirs de la plage sont remplacés par ceux du patinage.

L'activité ne manque pas non plus dans la plupart des sociétés et groupements. On signale la création, récemment, d'un club de bridge dont les destinées ont été confiées à M. Simon Derivaz et qui compte 34 membres dont certains domiciliés à Sion et à Martigny. Une prochaine assemblée générale extraordinaire permettra d'adopter les statuts actuellement en gestation.

La région de Sierre a également connu des résultats records dans la rentrée des vendanges. Les totaux dépasseront nettement les prévisions, comme dans les autres régions du canton.

Cette période de vendanges et de

grande circulation n'a toutefois pas empêché les travaux sur la route principale qui est ouverte pour la pose d'un câble téléphonique. Les chantiers rétrécissent encore la chaussée ce qui n'arrange pas les conducteurs et ce qui ne contribue pas à la fluidité de la circulation. Cette pose constitue tout de même un mal nécessaire afin d'augmenter la capacité de transmission. En voyant les routes s'ouvrir, les quelque 518 abonnés en attente doivent se dire que leur tour arrivera bientôt.

En attendant, le froid a fait son apparition et les sommets environnant la ville ont reçu leur première couche de neige. Le gel va sévir et les autorités mettent en garde les propriétaires de conduites d'irrigation contre ce danger. Des mesures spéciales doivent être prises : purge des conduites, enlèvement des capes et bouchons, aussi bien pour les conduites du vignoble que dans les jardins. Ces prescriptions provoquent quelques frissons et rappellent que la mauvaise saison n'est pas loin. Pour les Sierrois, elle amènera la fameuse foire de la Sainte-Catherine, manifestation qui a résisté aux attaques du temps et qui réunit toujours — ce sera dans un mois — un éventail complet de marchands et de visiteurs.

Goubing.

LE CONFÉDÉRE. — Quotidien édité par le Parti radical-démocratique valaisan. — Rédacteur en chef responsable : Robert Clivaz. — Rédaction et administration centrales : Place de la Gare, Sion. — Téléphones : (027) 2 92 22 et 2 92 23 (deux lignes). — Télex : confé 38 206. — Case postale : 120 Sion. — Compte de chèques postaux 19-58 Sion. — Abonnements : un an 50 francs ; six mois 26 francs ; trois mois 14 francs. Etranger : demander le tarif. — Publicité : Régie des annonces Publicitas S.A., Sion. Téléphone (027) 3 71 11 Sion. — Tarif : annonces 17 centimes le millimètre, réclames 60 centimes le millimètre. — Faire-part mortuaires : pour « Le Confédéré » : Publicitas Sion, ou directement : Rédaction « Le Confédéré quotidien », Sion, téléphones (027) 2 92 22 et 2 92 23.

DE VILLES EN VILLAGES

CHAMPÉRY

Nouveau directeur au tourisme

Le comité de la Société de développement de Champéry a nommé M. Pierre Champion, directeur de l'Office du tourisme. Il prendra la succession de M. Max C. Wucher, demissionnaire, qui a dirigé pendant six ans les destinées de la station. Journaliste, et notamment rédac-

teur en chef d'un important quotidien romand, M. Champion a été directeur en dernier lieu, d'une société privée de promotion touristique dans le Valais central. Il est d'ailleurs bien connu en Valais où il a été rédacteur dans deux journaux. Nos félicitations.

SIMPLON

Incendie à l'hospice

Un incendie s'est déclaré à l'hospice du Simplon, dans la salle de lecture du bâtiment. Les pompiers de Brigue, Simplon et Gondo sont rapidement intervenus.

Trois chambres ont été détruites. Les dégâts sont estimés à quelques milliers de francs.

Les causes de cet incendie sont inconnues.

CHASSE DANS LES VIGNES

En complément de l'art. 19 de l'arrêté du 12 août 1970 sur l'exercice de la chasse, le Service cantonal informe les porteurs des permis B et C, que la chasse dans les vignes est ouverte du samedi 31 octobre 1970 jusqu'à la fin de la chasse à grenaille, le 7 novembre 1970.

A cette occasion, la perdrix grise pourra être chassée, mais exclusivement dans le vignoble et seulement le premier et le dernier jour.

Les jours de trêve sont également valables dans les vignes.

Sion, le 26 octobre 1970.

Le Service cantonal de la chasse.

Communiqué

Ce jeudi 29 octobre, le comité de la jeunesse radicale « L'Amitié » a le plaisir d'inviter tous ses membres, sympathisants et sympathisantes à une conférence-forum sur le thème « Les jeunes face à la drogue ».

Ce sujet sera développé par M. Emmanuel Bender, de Fully.

Nous espérons que vous vous rendez nombreux jeudi, dès 20 h. 30, au Cercle démocratique. Merci d'avance.

Les décès dans le canton

ORSIÈRES : 10 h. 15, Mme veuve Pauline LOVEY.
STALDEN : 10 h. 15, M. Joseph ABGOTTSPON.
BLITZINGEN : 10 h. 30, M. Viktor WITHNER.

Un événement à Attalens

- Tu connais Attalens ?
- C'est pas dans le canton de Fribourg ?
- Oui, ma chérie.
- Et alors, il ne s'y passe jamais rien.
- Détrompe-toi, car le samedi 7 novembre, il va s'y passer un événement qui pourrait t'intéresser directement.
- Tiens, lequel ?
- Le tirage de la « Loterie Romande... une foule de lots et naturellement toujours le gros lot de cent mille francs.
- C'est vrai, et moi qui oubliais de prendre des billets !
- Je les ai pris, moi, permets-moi de te les offrir.
- Merci, mon chéri, mais aurai-je de la chance ?
- Tu as déjà celle d'avoir un mari attentionné !

Cinemas

CORSO - Martigny

Dès ce soir mercredi - 16 ans révolus Un « policier » mené sur un rythme continu

LE PARIA avec Jean Marais et Marie-José Nat

ÉTOILE - Martigny

Jusqu'à dimanche 1er nov. - 18 ans rév. Dirk Bogarde et Ingrid Thulin dans un film de Luchino Visconti

LES DAMNÉS Dans un climat de sang, de brutalité et de haine va naître la plus terrible des dictatures : le nazisme

MICHEL - Fully

Aujourd'hui : RELACHE
Jeudi 29 - 18 ans révolus
CHAMBRE 13
Dès vendredi 30 - 16 ans révolus
LE PONT DE REMAGEN



Contrôle des phares et pneus 1970

Fully Grande-Place

Jeudi	29.10	1000-1200	1400-1700
			1800-2030
Vendredi	30.10	1000-1200	1400-1700

Nendaz Cars Lathion

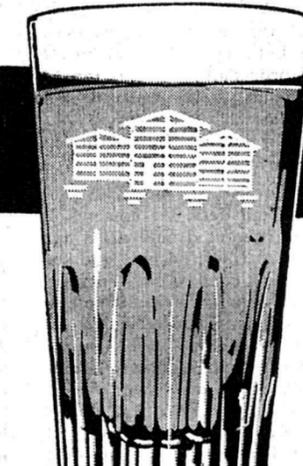
Lundi	2.11	1000-1200	1400-1700
			1800-2030
Mardi	3.11	1400-1700	1800-2030
			89-009823

BANQUE ROMANDE

Capital et réserves 25 000 000.—

LIVRET DE PLACEMENT	5 1/4 %
LIVRET DE PLACEMENT « JEUNESSE » sans limitation de montant	5 1/4 %

MARTIGNY
GENÈVE LAUSANNE YVERDON



FENDANT MAZOTS

Un fendant de classe marqué par le terroir et la personnalité du Gay vigneron



fleur de notre cave: Fendant bouteille «La Guérite»